

L'ABBAYE DANS SON ENCEINTE



FONTENAY (Côte-d'Or, Bourgogne). La porterie constituée d'un unique passage charretier (xii^e-xv^e s.).



VAUCELLES (Nord, Nord-Pas-de-Calais). Échauguette (XV^e s.).

LE VALASSE (Seine-Maritime, Haute-Normandie). Trois tourelles de l'ancien mur d'enceinte (xiv^e s.).



LES ÉCHARLIS (Yonne, Bourgogne). La porterie (xii^e-xvii^e s.) ; le passage pour les piétons a été bouché, mais celui pour les chariots est toujours utilisé.



GIMONT (Gers, Midi-Pyrénées). La porterie avec portes charretière et piétonne (xiii^e-xv^e s.).



EAU (Eure-et-Loir, Centre). La porterie (xii^e s.).



FONTAINE-QUÉRARD (Eure, Haute-Normandie). Les vestiges de la porterie (xiii^e s.). À l'arrière-plan, la chapelle des étrangers et à droite les ruines de l'église.

L'abbaye se caractérise d'abord par un espace clos. Même en un lieu reculé, il faut se protéger de l'extérieur. La séparation entre le monastère et le monde est matériellement marquée par une enceinte. Simple palissade de bois ou haie dans les premières années après l'installation, elle fut très souvent construite en dur par la suite. Rares sont les vestiges significatifs conservés. À Vaucelles et au Valasse, une échauguette et des tourelles isolées témoignent de l'existence d'un ancien mur de clôture fortifié pour faire face aux troubles des xiv^e et xv^e siècle. Dans certains cas, la protection a été accrue par la construction d'une seconde enceinte.

L'isolement n'empêche pas les échanges avec l'extérieur. La Règle insiste sur la vocation hospitalière et charitable à la porte de l'abbaye, notamment par la distribution aux pauvres de nourriture et/ou de vêtements plusieurs fois par an. L'entrée appelée porterie se situe souvent à l'ouest des lieux réguliers, dans l'axe de l'abbatiale ou décalée. Symboliquement, elle marque le passage entre deux mondes.

LONGPONT (Aisne, Picardie). L'ancienne porterie (xiv^e, xv^e s.). La porterie de Longpont a été fortifiée dans la seconde moitié du xiv^e siècle par l'installation d'un châtelet cantonné de quatre tourelles destiné à loger une petite garnison pour protéger l'abbaye. Il a été remanié au xv^e, puis restauré après un incendie en 1918. C'est un des mieux conservés de France.



La porterie

La règle définit précisément le rôle du frère portier.

« À la porte du monastère, on placera un homme d'âge mûr, expérimenté, qui sache recevoir et fournir un renseignement, et dont la maturité le garde de courir ça et là. Ce portier aura sa cellule près de la porte, pour que les arrivants trouvent toujours présent quelqu'un qui les renseigne. Dès que quelqu'un aura frappé, ou qu'un pauvre aura appelé, il répondra « Deo gratias » ou « Benedicite », et, avec toute la sérénité que donne la crainte de Dieu, il s'empressera de répondre dans la ferveur de la charité. S'il en est besoin, le portier recevra l'aide d'un frère plus jeune. »

Règle de saint Benoît, extrait du chapitre LXVI. « Des portiers du monastère », 1-5

Ce bâtiment est constitué d'un passage pour les chariots et d'un autre pour les piétons. À proximité, se trouvent l'hôtellerie, où sont hébergés les indigents et les gens de passage, et une chapelle dite des étrangers, destinée aux personnes extérieures et aux femmes non autorisées à entrer dans la clôture masculine.

Les porteries médiévales conservées sont peu nombreuses, mais les exemples de Gimont, des Écharlis, d'Eau, ou de Villers-Canivet suffisent à illustrer leur diversité architecturale liée à l'importance de la fondation initiale et à son évolution. Beaucoup ont été transformées aux xiv^e ou xv^e siècles par l'ajout d'un étage comme à Fontenay, ou de parties défensives comme les tours d'angle de Longpont ; plusieurs ont été totalement reconstruites aux xvii^e ou xviii^e siècles.

Avec l'essor des ordres mendiants en ville, les porteries des monastères de campagne ont peu à peu perdu leur vocation première pour servir à d'autres usages, domestiques ou artisanaux, quand elles n'ont pas été abandonnées.

Les chapelles des étrangers de Fontenay et de La Boissière montrent qu'il s'agissait d'édifices aux dimensions modestes, mais non dénués d'une certaine élégance.



FONTENAY (Côte-d'Or, Bourgogne). Le mur pignon sud de la chapelle des étrangers (xii^e s.) restaurée au xx^e siècle.



LA BOISSIÈRE (Maine-et-Loire, Pays de la Loire). Façade principale de la chapelle des étrangers (xii^e s.).



LA BOISSIÈRE (Maine-et-Loire, Pays de la Loire). Une des chapelles des étrangers les mieux conservées en France (xii^e s.).

LE CLOÎTRE

1. VALLOIRES (Somme, Picardie). Cloître au nord de l'église (xviii^e s.).
2. FONTENAY (Côte-d'Or, Bourgogne). Cloître au sud de l'église (xii^e s.).
3. FONTFROIDE (Aude, Languedoc-Roussillon). Cloître au nord de l'église (xii^e s.).
4. AIGUEBELLE (Drôme, Rhône-Alpes). Cloître au sud de l'église (xii^e s.).



Le culte du silence

L'obéissance du frère envers son supérieur et la Règle passe par le respect du silence qui ne souffre aucune transgression.

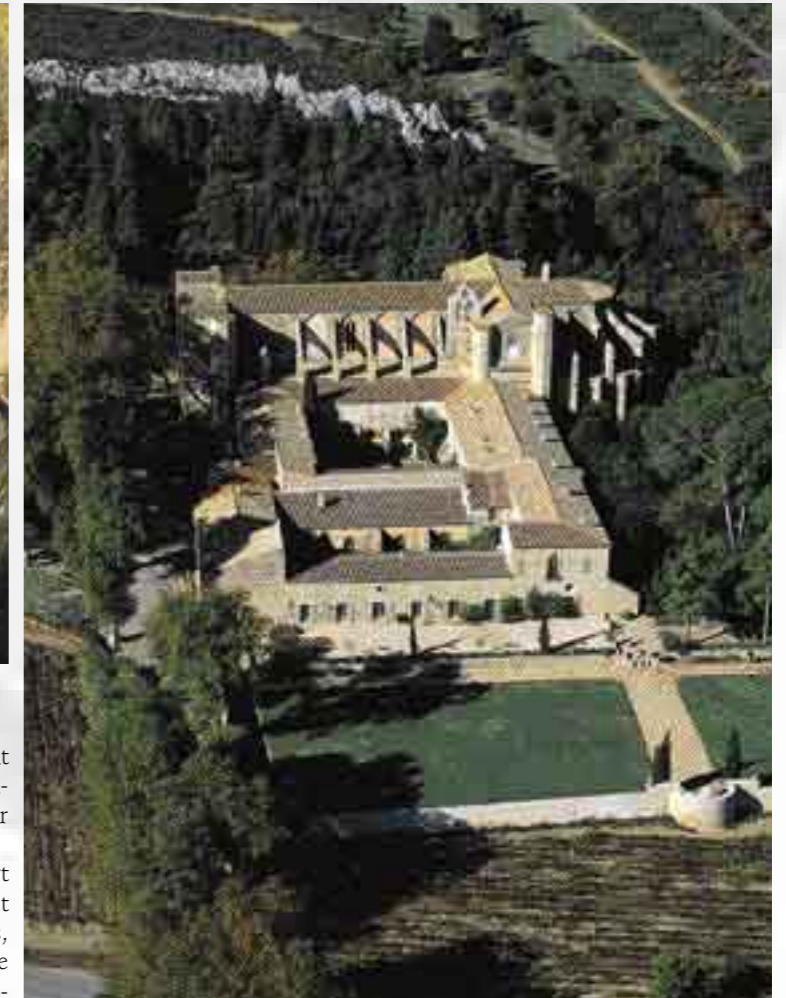
« [...] Par conséquent, en raison de l'importance du silence, on n'accordera que rarement la permission de parler, fût-ce à des disciples parfaits, même pour des propos bons, saints et édifiants. Car il est écrit : En parlant beaucoup, tu n'éviteras pas le péché ; et ailleurs : La mort et la vie sont au pouvoir de la langue. Car, s'il revient au maître de parler et d'instruire, il convient au disciple de se taire et d'écouter. C'est pourquoi, si l'on a quelque chose à demander au supérieur, on le fera en toute humilité et déférente soumission. Quant aux grivoiseries, aux paroles vaines et qui portent à rire, nous les condamnons et les excluons à jamais de tous lieux et nous ne permettons pas au disciple d'ouvrir la bouche pour de tels propos. »

*Règle de saint Benoît, extrait du chapitre vi,
« De l'amour du silence », 3, 4, 6, 7, 8.*



RIEUNETTE (Aude, Languedoc-Roussillon).
Un quadrilatère parfait où s'inscrivent les bâtiments claustraux (xii^e-xx^e s.).

SILVACANE (Bouches-du-Rhône, Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Vue aérienne depuis le nord.



VALMAGNE
(Hérault, Languedoc-Roussillon).
Vue aérienne depuis le sud.

Au xvii^e siècle, les ailes orientale et occidentale ont été prolongées vers le sud et leurs extrémités méridionales jointes par un troisième corps. Ces adjonctions ont donné naissance à une cour au sud du cloître médiéval.

L'étymologie du mot cloître, *claustrum*, traduit le caractère fermé de cet espace ; le terme, qui signifiait à l'origine « verrou, barrière », a évolué par métonymie vers le sens de « lieu clos ».

La disposition du quadrilatère par rapport à l'église dépend de deux critères : la latitude et l'hydrographie. Dans les régions méridionales, il est plus souvent construit au nord, comme à Fontfroide et Silvacane ; dans celles septentrionales, à Fontenay notamment, il est fréquemment situé au sud. Cependant, les contre-exemples sont nombreux car l'emplacement est surtout déterminé par la localisation et le sens d'écoulement du cours d'eau qui approvisionne le lavabo et le réfectoire en eau potable et assainit les latrines. Cette nécessité l'emporte sur les considérations générales concernant l'ensoleillement. Elle se vérifie à Valloires et Aiguebelle où le cloître est à l'opposé de la logique climatique.

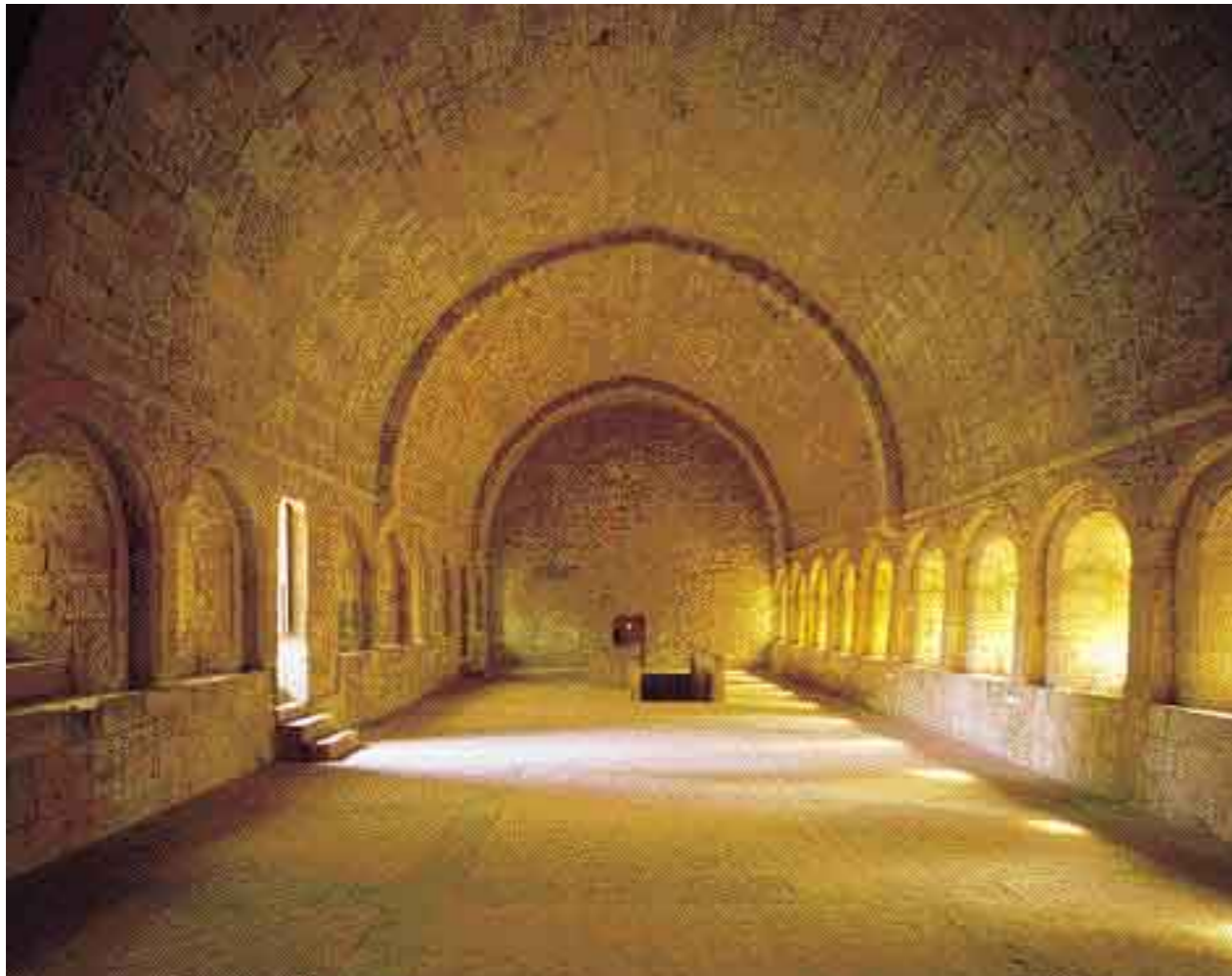
À Valmagne, le cloître a été implanté au sud, autrement dit en aval de la source qui l'alimente en eau potable et parvient ainsi sous pression. À Sénanque, des contraintes topographiques ont obligé les constructeurs à orienter l'abbatiale vers le nord ; les bâtiments conventuels se trouvent à l'ouest, du côté où coule la Sénancole.

Le cloître est composé de quatre galeries autour desquelles s'organisent autant d'ailes. Le terme galerie est directement issu du latin *galeria*, peut-être dérivé de *galilea* désignant le « porche d'église, de monastère », puis un « lieu de passage et de promenade, couvert ».

Le centre du quadrilatère est occupé par un espace découvert : le préau ou jardin. Une rangée d'arcades, la claire-voie, sépare chaque galerie de la cour ; le regard de celui qui déambule est ainsi instinctivement attiré vers la cour centrale ouverte et son esprit invité à s'élever. La succession des arcades est interrompue à certains endroits par une porte permettant l'accès au préau.

SÉNANQUE (Vaucluse, Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Vue depuis l'ouest. L'étroit vallon de la Sénancole.

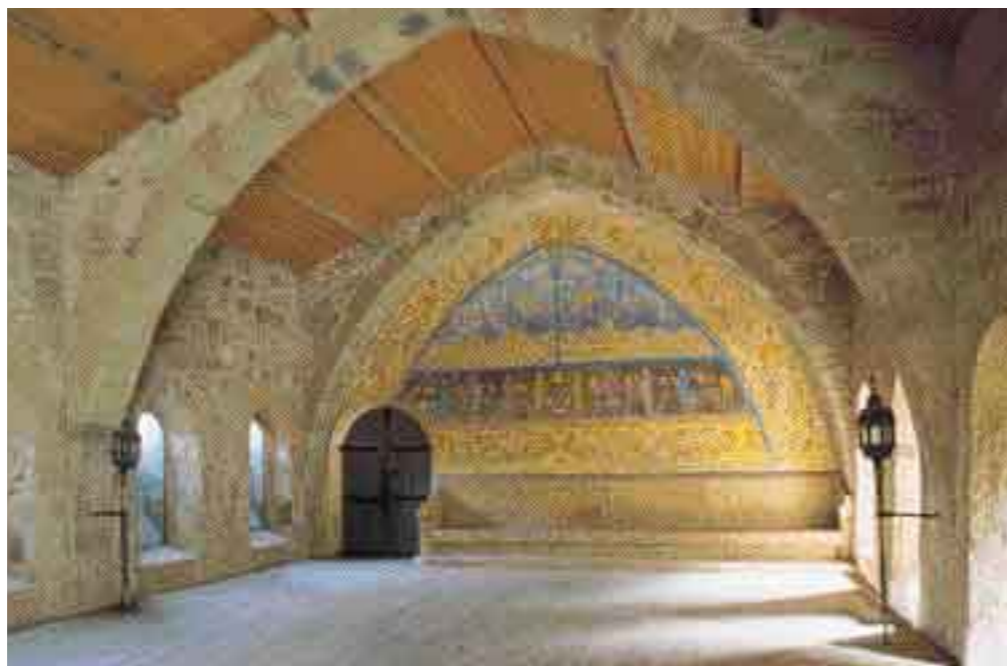




LE THORONET (Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Vue vers le nord du dortoir couvert d'un berceau brisé sur doubleaux carrés (fin XII^e s.).



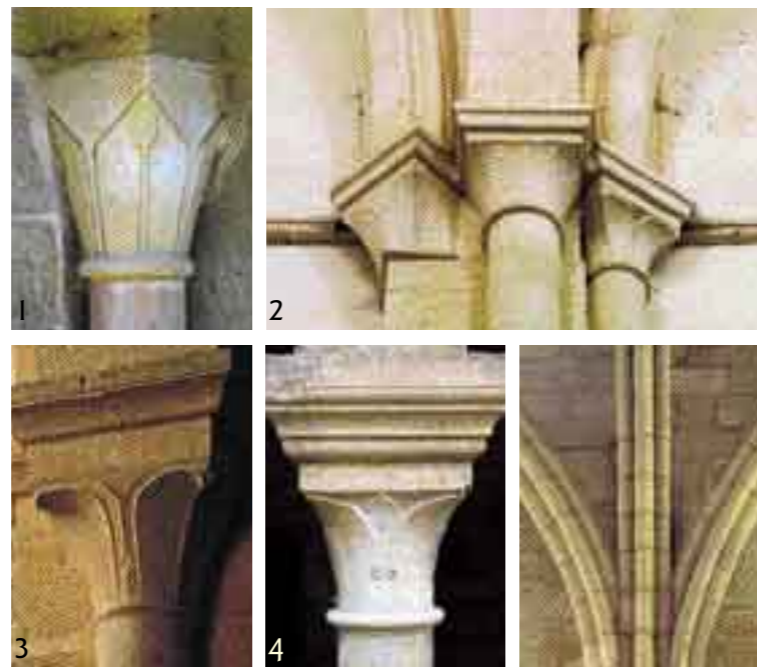
SÉNANQUE (Vaucluse, Provence-Alpes-Côte d'Azur).
Vue vers l'ouest (fin XII^e-début XIII^e s.).
Le dortoir de Sénanque fut autrefois cloisonné, mais il a retrouvé son volume originel lors de sa restauration au XX^e siècle.



FONTFROIDE (Aude, Languedoc-Roussillon).
Le dortoir des moines et sa voûte sur arcs diaphragmes (fin XII^e s.).
La peinture sur le mur de fond a été réalisée au début du XX^e siècle par Richard Burgsthal, également auteur des vitraux contemporains de l'église.



LE VAL (Val-d'Oise, Ile-de-France).
Le vaste dortoir des moines composé de deux vaisseaux voûtés d'ogives et séparés par une file de piliers (XIII^e s.).



De la simplification à l'abstraction

Chapiteaux et culots représentant des cistels (feuilles d'eau) stylisés :
 1. FONTFROIDE, église (2^e moitié xii^e s.) ; 2. PONTIGNY, église (2^e moitié xii^e s.) ; 3. FONTENAY, église (milieu xii^e s.) ; 4. FONTENAY, cloître (2^e moitié xii^e s.).

Chapiteaux et culots géométriques :
 5. SÉNANQUE, chapitre (2^e moitié xii^e s.) ; 6. SÉNANQUE, église (2^e moitié xii^e s.) ; 7. LONGPONT, bâtiment des convers (xiii^e s.) ; 8 et 11. VAUCLAIR, bâtiment des convers (début xii^e s.) ; 9 et 13. FLARAN, église (2^e moitié xii^e s.) ; 10. VAUCELLES, bâtiment des moines (2^e moitié xii^e s.) ; 12. PONTIGNY, église (2^e moitié xii^e s.).



De la figuration à la personnification

Chapiteaux et culots à feuillages :
 1 et 2. NOIRLAC, cloître et église (2^e moitié xii^e-début xiii^e s.) ; 3. VILLELONQUE, cloître (début xiv^e s.) ; 4. AIGUEBELLE, cloître (2^e moitié xii^e s.) ; 5. FONTFROIDE, cloître (2^e moitié xii^e s.).

Chapiteaux et culots à figures humaines ou animales :
 6 et 7. VILLELONQUE, église, un personnage au nez proéminent tient une tige entre ses dents et trois têtes d'hommes forment le corps d'un culot (fin xii^e s.) ; 8 et 9. VALMAÏNE II, église, culots représentant trois têtes couronnées et un moine tirillé entre le Bien et le Mal (début xiv^e s.) ; 10. NOIRLAC, cloître, Chapiteau orné d'une figure humaine (fin xii^e-début xiv^e s.) ; 11. SÉNANQUE, cloître, (2^e moitié xii^e s.) ; 12. FONTFROIDE, cloître, buste humain (fin xii^e s.).